



RAPPORT MORAL 2017

Cette année 2017, pour moi, verrait le mot **force** se détacher. N'ayez crainte, je ne vais pas vous faire l'éloge du dernier Star Wars !

Les **forces** politiques ont été bouleversées. Notre président a changé. Non, je ne parle ni de François, ni d'Emmanuel mais de Bernard qui a fait valoir, au mois d'août, ses droits à la retraite après trois exercices bien remplis ! Merci à son "gouvernement" de lui avoir laissé la liberté d'exercer la présidence du tribunal lors de nos 80 reconstitutions de séances ! Ses conseils ont été judicieux. Ils ont contribué à la véracité de ces animations et à l'intérêt suscité auprès de quelques 2000 jeunes.

Il est dans la **force** de l'âge, autant dire il vieillit, mais il est encore potable ! Y aurait-il un ou plusieurs membres de la MDE, potentiellement concerné(es) ? Seuls des esprits malveillants pourraient y voir une quelconque allusion, les forces de l'esprit sont ailleurs !

Force est de constater

N'y a-t-il pas paradoxe, forme de soumission empêchant toute discussion potentielle. Les ordonnances émises ne rentreraient-elles pas dans cette case ? (hormis celle de nos médecins respectifs, cela va de soi !). Parcours réducteur, certes, entre une décision, pour le bien de tous et sa mise en application. Mais force est de constater qu'il n'y a plus de ministère dédié à l'enfance et à la famille !

La **force** du droit

On fait appel à la justice pour être défendu, et paradoxalement on peut faire "appel" ce qui vient en contradiction avec certaines décisions de cette même justice. Il n'y a dans ce cas rien à ajouter, sauf à indiquer que la justice, si elle sanctionne, éduque également et prend en compte chaque individu.

Les **forces** de l'ordre

Ordre et force sont-ils bien compatibles ? L'ordre peut-il être maintenu sans force ? La politique entre en scène ! Le spectacle commence ? La prise de parole entraîne souvent un rappel à l'ordre (classes, Assemblée nationale, pays étrangers lors des séances à l'ONU) mais n'est souvent pas assez forte, pour à elle seule, être entendue.

A la **force** des poignets

Louanges adressées à celle, à celui qui a fait cet effort, ces efforts et en est arrivé là ! C'est le cas pour nombre de jeunes mineurs isolés.

Force de caractère

Cela peut être un compliment ou un reproche, c'est selon ! Homme ou femme, la portée sera différente, selon que l'on combat une maladie, que l'on tient un discours politique, que l'on s'inscrit dans la durée en dépit des faibles ou rares victoires face aux causes que l'on défend. Sa petite sœur est souvent la force de conviction. Trop discrète et timide pour s'exposer sous les feux des projecteurs ! (pas de sexisme, même si dans ce cas le masculin l'emporte sur le féminin).

Pris par la **force**

Manque de respect total de la condition humaine. D'autant plus inadmissible que le rapport de force est inégal.

D'autant plus violente parfois que cette prise de force est lointaine (Syrie, Birmanie, Yémen, Inde,...).



La **force** des liens du sang

Oui, mais aujourd'hui, toutes les formes familiales ne peuvent-elles pas questionner ce principe ? Au lieu de trop souvent se déchirer comme un vulgaire bout de papier ?

Force de dissuasion

De part et d'autre du monde deux fortes puissances s'acharnent à savoir qui a la plus grosse force, mais entre les deux qui va trinquer ? Notion de puissance, de supériorité, de quelque chose ou quelqu'un contre lequel on ne peut sortir indemne ou gagnant.

Vocabulaire guerrier, rejet de l'autre, de la différence, de tout ce qui n'est pas "moi". Il faut se battre contre des préjugés, contre des mesures, contre des idées préconçues ! Combats permanents d'un autre temps, qui si l'on baisse la garde, peuvent porter atteinte aux principes fondamentaux des droits humains !

Et pourtant ! Elle tourne !

La **force** de l'attraction terrestre quelle belle image de puissance ! Mais à force de tourner, notre bonne vieille terre ne risque-t-elle pas de s'emballer et de perdre la tête ? Pourtant il s'agit pour nous et nos enfants d'une force vitale !

Et l'**intérêt supérieur de l'enfant** dans tout ça ?

Peut-être est-il dans les replis de la loi, dans les renforcements des portes cochères de cossus immeubles verrouillés par des codes digitaux, sous les éclats de voix de familles brisées, dans le confinement d'un petit cabinet, dans le brouhaha des paroles de femmes et d'hommes, sensés le défendre au sein d'une belle assemblée ?

Peut-être dans la force de notre regard, porté sur des êtres humains vulnérables, à qui nous devons passer le relais ?

Notre association, qui au passage elle aussi prend de l'âge (20 ans en 2019 !), cherche à défendre cet intérêt supérieur, à le mettre en avant, tout simplement à en parler, afin que, de temps en temps, le recul nécessaire soit pris, pour que les droits humains soient reconnus, défendus et respectés.

Merci à chacun pour sa participation active qui donne forme à nos idées.

Revenons au mot et mettons-le cette fois en conséquence, en deuxième ligne face à un autre qui a du poids : l'**union**. Ne dit-on pas en effet : l'union fait la force ?

L'implication de tous les membres de notre association, la cohésion de l'équipe font que cette union donne effectivement de la **force** à nos projets.

Walther KINDTS,
co-président

"Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage"

Jean de La Fontaine - Le Lion et le Rat (Fables, Livre II, 1668)

"L'habileté est l'art de se servir de la force, et au besoin de s'en passer"

Eugène Marbeau - Les remarques et pensées (1901)



RAPPORT ACTIVITES 2017

ACCUEIL – CONSEIL – ORIENTATION

Extrait des statuts de la Maison des Droits de l'Enfant

l'association a pour but :

- de promouvoir la Convention internationale relative aux Droits de l'Enfant, et de contribuer à sa mise en application (art 2.1)
- d'avoir une mission d'information auprès des mineurs et de leurs familles rencontrant des difficultés et une mission d'orientation vers les structures adaptées et compétentes (art. 2.2)

Malgré les multiples possibilités qui s'offrent aux éventuels demandeurs, ce secteur d'activité de la Maison des Droits de l'Enfant poursuit une progression sensible (11% par rapport à 2016 - 89% en 5 ans).

18 dossiers ont été ouverts cette année, concernant 27 enfants parmi lesquels 46% ont moins de 7 ans. La mère reste majoritairement à l'initiative du contact (33%), devant l'enfant lui-même (21%) et le père (13%).

Le motif de saisine reste le plus souvent un problème familial (44%) mais nous sommes de plus en plus fréquemment alertés au sujet d'une problématique nouvelle pour notre association concernant les enfants étrangers non accompagnés (MNA). Quand on voit des enfants, échappés par miracle aux pires dangers rencontrés au cours de leur périple depuis leur pays d'origine, se voir, ici, rejetés à la rue pour cause de non reconnaissance de minorité selon des critères souvent contestables, se pose alors un problème d'urgence humanitaire. L'empathie et les conseils ne suffisent plus. Cependant, si l'intervention concrète s'impose, nous n'avons pas les moyens, en tant qu'association, de la mener à bien sans un investissement personnel risqué. Comment, alors, faire comprendre, à tous les intéressés, que dans le terme "enfant étranger", c'est le mot enfant qui doit être pris en considération en priorité avec tout ce qu'il comporte d'obligations légales.

INFORMATION - DOCUMENTATION

De nos jours, les informations circulent en continu sur des médias multiples et variés, ce qui les rend accessibles à la grande majorité d'entre nous. Faut-il néanmoins savoir extraire de ce fatras l'information utile, pertinente et fiable à laquelle nous pourrions faire confiance. Exercice parfois délicat qui conduit certains à privilégier encore l'information directe obtenue auprès d'un "spécialiste" dont on peut être sûr de la compétence.

La Maison des Droits de l'Enfant tente de répondre à la demande qui lui est faite dans ce domaine, soit par les moyens traditionnels (courrier, appels téléphoniques, consultation directe de son centre de documentation), soit par l'intermédiaire de son site Internet

- www.maisondesdroitsdelenfant.ouvaton.org -

C'est ainsi qu'en 2017, outre les 5698 visites reçues sur le site, les contacts traditionnels n'ont pas pour autant diminué, au contraire, passant de 382 à 871 en 5 ans, soit une progression de 128%.

"Les Echos de la Maison des Droits de l'Enfant", magazine à parution bimestrielle entièrement réalisé par notre documentaliste Sophie Tanchoux, est un outil précieux pour qui, professionnel ou simple quidam, s'intéresse aux enfants et à leurs droits. C'est une sélection d'articles, ou d'extraits d'articles, de résumés de rapports ou de dossiers, parus récemment dans la Presse mondiale ou



dans des revues spécialisées. Rigoureusement identifiés, ces textes qui restent bien entendu sous la responsabilité de leurs auteurs, sont choisis en raison de l'intérêt informatif qu'ils représentent et de la réflexion, voire le débat, qu'ils peuvent susciter.

INTERVENTIONS PEDAGOGIQUES

Notre programme "Violence et Responsabilité des mineurs", inauguré le 24 mars 2014 au Collège Beaulieu de Châteauroux, a reçu dès son lancement un accueil très chaleureux concrétisé notamment par l'attribution du Prix régional suivi du Prix national Edmond Proust du Fonds Maif pour l'Éducation.

Avec l'année scolaire 2017-2018, il a entamé sa 5^{ème} saison avec le même enthousiasme de la part des élèves et de leurs professeurs.

22 reconstitutions de séances du Tribunal pour enfants ont été réalisées en 2017.

- 31 janvier : 1 séance au Lycée Blaise Pascal à Châteauroux
- 6 et 7 février : 3 séances au Collège Stanislas Limousin à Ardenes
- 13 février : 2 séances au Collège Emile Guillaumin à Cosne d'Allier
- 21 février : 1 séance au Lycée Blaise Pascal à Châteauroux
- 6, 7 et 10 mars : 3 séances au Collège Beaulieu à Châteauroux
- 14, 16 et 17 mars : 5 séances au Collège Touvent à Châteauroux
- 28 mars : 2 séances au Lycée Blaise Pascal à Châteauroux
- 4 avril : 2 séances au Lycée Balzac à Issoudun
- 6 avril : 2 séances au Collège Colbert à Châteauroux
- 6 juin : 1 séance spéciale, destinée aux parents, organisée Salle Madeleine Sologne, en collaboration avec les élèves du Collège Beaulieu et le Centre socio-culturel Beaulieu.

A ces interventions, construites sur un schéma maintenant bien rôdé, il faut ajouter des variantes adaptées au niveau des enfants auxquels elles étaient destinées. C'est ainsi que les 28 avril, 4 et 12 mai, 3 animations ont été proposées aux petites classes de l'École Jean Zay à Châteauroux, et le 5 juillet, après une minutieuse préparation menée en collaboration étroite avec le personnel de l'établissement, une séance très particulière a été proposée aux enfants du SESSAD (service d'éducation spéciale et de soins à domicile).

En prolongement de ces interventions, un concours de plaidoiries était proposé. 2 établissements, les Collèges Touvent et Colbert de Châteauroux y ont participé.

Ce programme, éminemment pédagogique, s'appuie sur 2 dispositions de la Convention internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) :

- droit d'être protégé contre toutes formes de violences et de mauvais traitements (art.19)
- droit, en cas d'infraction à la loi, d'être défendu et jugé en tenant compte du statut d'enfant du justiciable (art.40)

Il permet de mieux comprendre comment fonctionne la Justice des mineurs en France autour de ses 2 piliers : sanction et éducation, tout en sensibilisant les enfants à des problématiques susceptibles d'affecter la vie quotidienne de tout un chacun, le cyberharcèlement par exemple.

En 2017, 700 enfants ont été touchés par l'ensemble de ces interventions.

JEUX COOPERATIFS

Les jeux coopératifs constituent l'un des tout premiers outils que nous avons mis en œuvre concrètement dans le domaine de la prévention contre la violence. Leur efficacité est réelle et reconnue, comme le confirme la fidélité de la plupart de nos emprunteurs.

Nous disposons d'une collection de 141 jeux adaptés à tous les âges. Certains d'entre eux, de grandes dimensions, ont été conçus et réalisés par un membre de notre association afin d'être utilisés dans des conditions particulières : plein air ; animations de groupes.



D'autres présentent des caractères plus délibérément pédagogiques et amènent par le jeu à réfléchir sur des thèmes tels que les droits de l'enfant ; la protection de l'environnement ; la solidarité.

D'autres aussi ont été conçus pour être utilisés en famille en gardant leur intérêt et leur attractivité pour tous, petits d'âge pré-scolaire, comme adultes.

1270 enfants ont utilisés nos jeux en 2017.

Inévitablement, l'intense utilisation dont certains sont l'objet entraîne une dégradation plus ou moins rapide (les plus anciens ont été achetés en 2001).

Il devient donc indispensable d'en remplacer quelques uns ce qui a conduit notre trésorière à provisionner pour 2018 la dépense nécessaire.

BIBLIOTHEQUE SOLIDAIRE

Créée l'année dernière avec le soutien de la Fondation Auchan pour la Jeunesse, la Bibliothèque Solidaire a connu cette année une grosse activité et a pu fournir un nombre important d'ouvrages à différentes structures locales ou lointaines.

Elle a pu notamment continuer à alimenter l'association "Cœur de France-Cœur d'Afrique" et contribuer ainsi à créer ou enrichir des bibliothèques dans plusieurs pays africains francophones.

Elle a participé à la création d'une bibliothèque pour enfants en Tunisie, par l'intermédiaire de l'association "Solidarité Laïque".

Elle a offert, à 2 reprises, des lots de livres pour enfants destinés à la bibliothèque de l'école Al Iffane de Casablanca.

Par ailleurs, 450 livres ont été acheminés vers l'île de St Martin afin de remplacer une partie de la collection détruite par l'ouragan Irma.

Localement, des opérations ont été menées en faveur de personnes éloignées du livre pour des raisons économiques ou culturelles ou manquant de mobilité.

C'est ainsi que des dépôts-relais ont été installés dans les locaux de différentes associations :

Association des Paralysés de France (APF)

Châteauroux Accueil

Service pédiatrie du Centre hospitalier de Châteauroux

CAO 36 AIDAPHI (centre d'accueil et d'orientation des migrants) Argenton sur Creuse

Des lots sont venus enrichir les stocks de structures mettant déjà des livres à la disposition de leurs adhérents :

Emmaüs

Restos du Cœur

Secours Populaire

Pendant 4 jours, aux environs de Noël, une équipe de la MDE a pu offrir directement, de la main à la main, plus de 500 ouvrages aux bénéficiaires des Restos du Cœur pendant la distribution des produits alimentaires.

5 écoles du département (Descartes et Victor Hugo de Châteauroux ; Paul Bert d'Argenton ; Jeu les Bois et Mérigny) ont trouvé dans nos rayons de quoi enrichir et diversifier leurs collections.

C'est, au total, près de 19 000 livres pour enfants ou pour adultes qui ont trouvé une nouvelle vie au cours de cette année 2017.

ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

La traditionnelle activité d'"aide aux devoirs", s'est poursuivie cette année avec toujours le même objectif : offrir une aide personnalisée aux enfants qui, pour diverses raisons, ne trouvent pas à la maison les meilleures conditions pour faire leur "travail du soir".



15 enfants ont été reçus pendant la période de janvier à juin (année scolaire 2016-2017), issus de 7 établissements scolaires différents :

- écoles élémentaires St Martial, Jean Zay, Montaigne et Les Marins de Châteauroux et Jacques Prévert de Le Poinçonnet
 - collèges des Capucins et Léon XIII
- Plus un enfant syrien non scolarisé.

10 enfants ont été accueillis pendant la période de septembre à décembre (année scolaire 2017-2018), issus de 5 établissements :

- écoles élémentaires Les Marins, le Colombier de Châteauroux et Jacques Prévert de Le poinçonnet
 - collèges des Capucins et Romain Rolland de Déols
- Plus, toujours, l'enfant syrien non scolarisé.

Ces enfants se répartissent sur tous les niveaux, du CP à la 5^{ème}.

Ils ont été pris en charge individuellement par une équipe dévouée de 9 accompagnants : Hélène Accolas, Catherine Barbé, Jacqueline Bernasse, Dominique Besnard, Carine Chambaret, Marie-Cécile Gauthier, Walther Kindts, Adeline Kitihoun et Anne Lansade.

COMMUNICATIONS - PARTENARIATS

"Bien faire et le faire savoir", telle était la devise de Lyautey que nous avons faite nôtre tant il est devenu vital, de nos jours, de communiquer pour survivre.

La presse locale, écrite ou parlée, nous y a efficacement aidé en relayant nos activités. Merci à L'Echo-La Marseillaise, à La Nouvelle République du Centre-Ouest, au magazine ZeMag36 et à France Bleu Berry.

Nous avons eu également l'honneur de la presse nationale avec un article dans le journal "La vie", et une interview dans l'émission Carnets de Campagne sur les ondes de France Inter.

Nous avons été présents physiquement à l'occasion de quelques événements tels que :

- La Fête du foot - stade Gaston Petit de Châteauroux le 12 avril
- Festival Hand'férence - Déols le 1^{er} juin
- Journée Santé - quartier Vaugirard à Châteauroux le 14 juin
- Forum des associations - Issoudun les 9/10 septembre
- Portes ouvertes - centre socio-culturel de St Jean/St Jacques de Châteauroux le 13 septembre
- Collecte de livres - magasin Auchan de Châteauroux le 22 novembre

Et nous avons enfin élargi et consolidé notre réseau de soutiens et partenaires en entretenant des relations franches et constructives avec :

- l'Education nationale et le Ministère de la Justice, bien sûr
- de multiples structures associatives telles que :
 - la Mutualité française Centre-Val de Loire
 - l'ACGCS (Association Castelroussine pour la Gestion des Centres Socio-culturels)
 - le CCAS de Châteauroux (Centre Communal d'Action Sociale)
 - le SESSAD de Châteauroux (Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile)
 - CANOPE Atelier 36 (réseau de création et d'accompagnement pédagogiques)
 - le PRIJ de Déols (Point Rencontre Information Jeunesse)
 - le Golf Club du Val de l'Indre
 - le Golf Club des Dryades
 - la Berrichonne football professionnel
 - l'Espéranto 36
 - le Centre du bénévolat de Châteauroux
 - Amnesty international 36



- la Ligue des Droits de l'Homme section Châteauroux et Indre
- mais aussi, dans le cadre de la bibliothèque Solidaire :
- Emmaüs 36
 - la délégation de l'Indre de l'Association des Paralysés de France (APF)
 - les Restos du Cœur de l'Indre
 - Châteauroux Accueil
 - Solidarité laïque de l'Indre
 - la Fondation Auchan pour la Jeunesse
 - Cœur de France-Cœur d'Afrique de Romorantin
 - CAO 36 AIDAPHI d'Argenton sur Creuse (centre d'accueil et d'orientation)
 - le service pédiatrie du Centre Hospitalier de Châteauroux

RECHERCHE DE FONDS

Faire vivre une association comme la nôtre, sans ressources directes, totalement consacrée à une cause altruiste, devient d'année après année, affaire d'équilibristes.

Le montant des aides publiques ne représente plus que 44% de nos ressources, parmi lesquelles la moitié sont fournies par le Cap'Asso, subvention du Conseil Régional prenant fin officiellement en 2019.

Obligation nous est donc faite de rechercher par ailleurs un financement complémentaire sans lequel il ne nous serait plus possible de poursuivre nos activités. Nous y sommes parvenus, cette année encore, grâce à l'organisation de nos 2 lotos traditionnels et des ventes habituelles sur catalogues de fleurs et de chocolats. Ce sont là des activités exigeantes en temps et en énergie auxquelles nous avons de plus en plus de mal à faire face en raison du vieillissement de certains de nos membres notamment.

Nous avons bénéficié aussi de la générosité de certains donateurs réguliers, comme l'association du Golf Club du Val de l'Indre qui organise chaque année une compétition caritative à notre profit, ou ponctuels tels l'association française des internationaux golfeurs (AFIG) ou encore Madame Gayou qui nous a offert les droits d'auteurs à percevoir sur les ventes de son dernier roman. Merci à eux, ainsi qu'aux adhérents dont la contribution, bien que modeste, est pour nous un gage de confiance et de fidélité.

Il n'en reste pas moins que l'avenir immédiat, consécutif à la fin du Cap'Asso, devient préoccupant.



PROJETS POUR 2018

Une extension du programme "Violence et responsabilité des mineurs" est à l'étude à l'intention des classes de Collèges ou de Lycées ayant à préparer leurs élèves à un examen comportant une partie orale. Il s'agit d'adapter nos interventions actuelles afin de leur apporter une part plus importante à la prise de parole en public.

Nous souhaitons renouveler en partie notre collection de "jeux coopératifs" en remplaçant ceux d'entre eux abîmés par une utilisation intensive depuis plusieurs années.

De même, notre enseigne extérieure a beaucoup vieilli et mériterait d'être remplacée.

Dans ces deux cas, la réalisation de ces projets dépendra de ressources nouvelles spécialement dédiées à cet effet.

La Maison des Droits de l'Enfant aura bientôt 20 ans.

3 juin 1998 : déclaration de l'association à la Préfecture de l'Indre

14 mai 1999 : inauguration officielle en présence de M. Vacher, préfet de l'Indre et M. Ricatto, président de l'Unicef France

1^{er} juin 1999 : ouverture de la permanence au public

Rares sont ceux qui, à l'époque, auraient parié sur l'avenir de cette nouvelle structure associative dédiée tout entière à la cause des enfants.

Si elle doit, sans doute, sa longévité à l'enthousiasme et à la persévérance de ses animateurs, elle le doit aussi certainement à la persistance des besoins qui ont motivé sa création et à la pertinence des actions qu'elle propose.

Toujours est-il que l'on aimerait bien célébrer dignement cet anniversaire. On en reparlera sans aucun doute.

REMERCIEMENTS

A un titre ou à un autre, ils ont soutenu notre action en 2017. Nous tenons à leur témoigner notre vive reconnaissance.

Agence Française de Développement (AFD) (par l'intermédiaire de RITIMO)

Conseil régional Centre-Val de Loire

Conseil départemental de l'Indre

Châteauroux Métropole

Municipalité de Déols

Municipalité de Coings

Direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)

Direction de la Prévention et du Développement Social (DPDS)

Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH)

Caisse des Affaires Familiales (CAF)

Mme Marylène BERQUEZ - Référente parentalité du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)

M. François CANEL - Inspecteur de l'Education nationale

Association Sportive du Golf Club du Val de l'Indre (ASGCVI)



Association Sportive du Golf Club Les Dryades
Association française des internationaux golfeurs (AFIG)
M. Jean Philippe DUPUY - directeur du magasin Auchan de Châteauroux
Ordre des avocats du Barreau de Châteauroux
Mme Maryvonne HOUVIEZ - Présidente d'Espéranto Indre
Mme Michèle-Laurence PORNON - responsable de l'unité éducative de la Protection judiciaire
de la Jeunesse (PJJ)
M. Jean Noël BUISSON - commissaire aux comptes
Mmes Claudine DUMOULIN et Hélène MOREAU - éducatrices au Service d'éducation spéciale et de
soins à domicile (SESSAD)
Mme Isabelle KESLER - médiatrice de ressources et services - valorisation du Réseau Canopé
Mmes Anne-Marie CHAUVIN et FABEL - Solidarité Laïque
Mme Nathalie GAYOU
L'association Cœur de France-Cœur d'Afrique de Romorantin
Les membres du Conseil d'administration de la Maison des Droits de l'Enfant

Les participants bénévoles à nos activités

Les adhérents

Les donateurs

La presse écrite, parlée et télévisée

...ainsi que toutes les personnes qui répondent généreusement à nos sollicitations (lotos, spectacles, ventes
diverses).

Sans oublier nos marraines : Nicole AVEZARD, Dominique DIMEY et Viviane DORSILE